

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Boulogne-Billancourt, 15 février 2018

CANCER COLORECTAL : 18 000 DÉCÈS PAR AN

La mobilisation des médecins traitants dans la participation au dépistage du cancer colorectal est déterminante

Avec près de 45 000 nouveaux cas et 18 000 décès par an, le cancer colorectal reste le 2^e cancer le plus meurtrier. Malgré un test qui a fait la preuve de sa fiabilité et de ses performances dans la détection des cancers à un stade précoce et des lésions précancéreuses, la population cible du dépistage organisé (les femmes et les hommes de 50 à 74 ans asymptomatiques) reste encore trop peu nombreuse à participer. En effet, les derniers chiffres publiés par Santé publique France annoncent un taux de participation de 33,5 % versus les 45 % jugés acceptables au niveau européen. Pourtant, détecté tôt, ce cancer peut être guéri dans 90 % des cas.

À l'occasion de sa campagne de communication, qui débute le 18 février, l'Institut national du cancer appelle chacun, grand public et professionnels de santé, à se mobiliser autour de cet enjeu de santé publique et de ce dépistage qui peut sauver des vies.

Une participation au dépistage organisé très insuffisante

Le dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans, ne présentant ni symptômes, ni facteurs de risque autre que l'âge, soit 16,5 millions de personnes. Tous les 2 ans, ces personnes sont invitées par courrier à réaliser un test de dépistage après avoir consulté leur médecin traitant. Ce test consiste en la recherche de sang occulte dans les selles. Simple d'utilisation, il se fait chez soi et ne nécessite qu'un seul prélèvement.

Sur les 45 000¹ nouveaux cas de cancers colorectaux détectés par an, près de 47 % concernent les femmes et 53 % les hommes. Lorsqu'il est détecté à un stade précoce, ce cancer de bon pronostic atteint 90 %² de taux de survie globale à 5 ans ; ce taux est de 13 %³ lorsqu'il est détecté à un stade métastatique. Pourtant selon les derniers chiffres publiés par Santé publique France, le **taux de participation au programme national de dépistage, malgré une légère hausse**, reste en dessous des recommandations européennes d'un seuil minimum de 45 %. **Il est de 33,5 %** sur la période 2016/2017 versus 29 % sur la période 2015/2016.

¹ Projection de l'incidence et de la mortalité par cancer en France métropolitaine en 2017. Rapport technique. Santé publique France, Institut national du cancer, Registres des cancers Francim, Hospices civils de Lyon, Inserm.

² SEER, 2014. Etats-Unis.

³ Ibid.

Alors que les autorités de santé, dans le programme national de dépistage, mettent à la disposition de la population cible **un test qui a fait la preuve de sa fiabilité et de ses performances, cette situation n'est pas satisfaisante.**

La mobilisation du médecin traitant est déterminante pour informer et sensibiliser son patient sur l'intérêt majeur de ce dépistage. C'est à l'occasion d'une consultation qu'il peut aborder le sujet, s'assurer que son patient est bien éligible au test et lui remettre le kit de dépistage. La relation de confiance qu'il a établi avec son patient favorise l'échange sur cette mesure de prévention insuffisamment ancrée dans les pratiques de la population. Veiller à ce que le patient soit bien informé et comprenne les enjeux de ce dépistage sont des facteurs pouvant favoriser sa participation.

Dans ce contexte, **l'Institut national du cancer se mobilise afin que le grand public prenne conscience de la dangerosité de ce cancer et de l'opportunité de réaliser ce dépistage dans l'objectif de favoriser la précocité des diagnostics et d'augmenter les chances de guérison.** Il encourage également les médecins traitants à informer leurs patients sur ce test de dépistage. Enfin, l'Institut a fait du dépistage du cancer colorectal une action prioritaire pour l'année 2018.

Un suivi adapté pour les patients présentant des risques aggravés

Les personnes présentant un risque aggravé de développer la maladie (personnes ayant des antécédents personnels ou familiaux de maladies touchant le côlon ou le rectum) sont orientées vers des modalités de suivi adaptées. L'Institut national du cancer met à la disposition des médecins une [fiche d'aide à la pratique](#) détaillant les facteurs de risque et les conduites à tenir en fonction de chaque situation.

La fiabilité du test de dépistage est confirmée

Intégré en avril 2015 dans le programme national de dépistage organisé, le test immunologique de dépistage a démontré ses bonnes performances en termes de détection de cancers et de lésions précancéreuses. Ainsi, selon l'évaluation épidémiologique conduite par Santé publique France⁴ sur l'ensemble des personnes ayant eu un test de dépistage positif, 39 % d'entre elles se sont révélées atteintes de lésions néoplasiques avancées (adénomes avancés et cancers) versus 23 % avec l'ancien test.

Le nouveau test permet de détecter 2,4 fois plus de cancers et 3,7 plus d'adénomes avancés (lésions précancéreuses) que l'ancien test au Gaïac. Sur une période de 8,5 mois en 2015 (14 avril au 31 décembre), le programme a permis de détecter près de 4 300 cancers et 17 000 adénomes avancés (lésions précancéreuses).

Les cancers sont également dépistés plus précocement. Parmi les cancers invasifs, 46,5 % pour le nouveau test versus 38 % avec le test au Gaïac ont été dépistés à un stade 1.

Le test de dépistage en pratique

Ce test est simple à utiliser. Il consiste en un prélèvement unique de selles grâce à un bâtonnet qui est ensuite à replacer dans un tube hermétique garantissant sa conservation. Le test ainsi que la fiche d'informations transmise avec le kit et à compléter par la personne réalisant le test, sont à adresser via l'enveloppe T fournie au laboratoire d'analyses médicales dont les coordonnées figurent sur l'enveloppe. **Visionnez le mode d'emploi vidéo du test de dépistage.**

⁴ Dépistages réalisés du 14 avril au 31 décembre 2015.

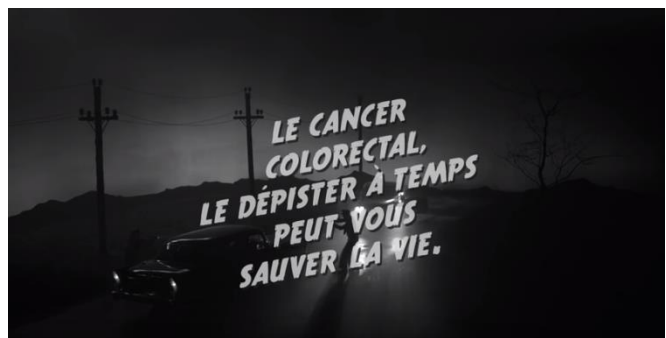
Le test et le kit de dépistage remis par le médecin traitant



La campagne d'information de l'Institut national du cancer

À l'occasion du mois de mobilisation contre le cancer colorectal, l'Institut national du cancer, en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé, diffuse une campagne d'informations dans les media afin de rappeler l'enjeu du dépistage du cancer colorectal et favoriser l'augmentation de la participation.

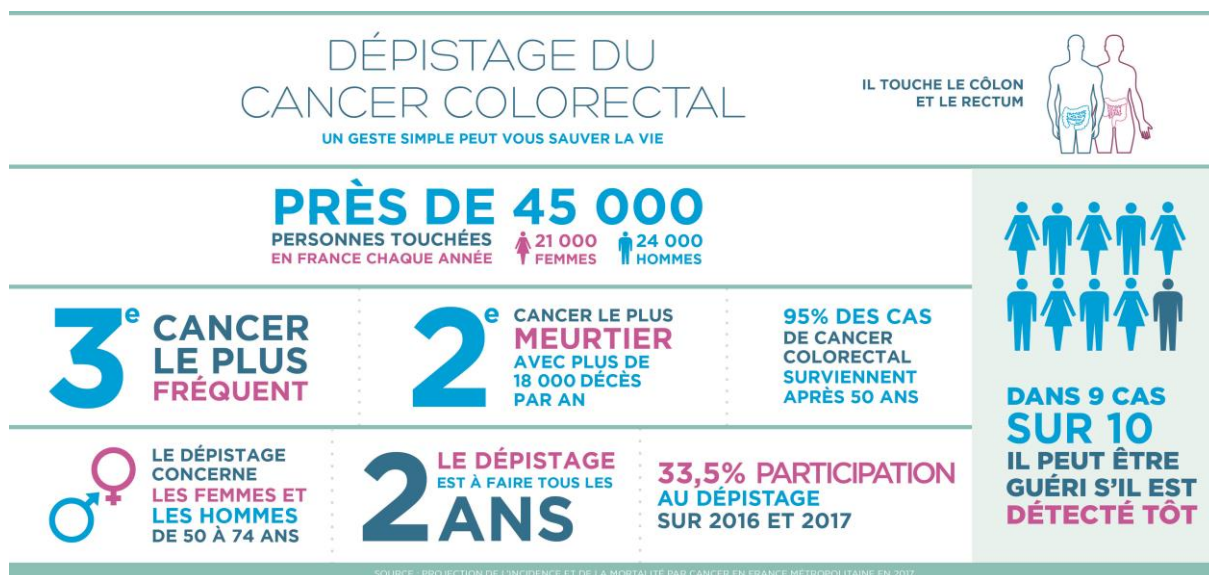
Programmée en **télévision du 18 février au 11 mars** et sur le **web du 19 février au 31 mars**, cette campagne met en avant le **paradoxe entre le caractère meurtrier de ce cancer -18 000 décès par an- et l'existence d'un dépistage efficace** – la guérison de 9 cancers sur 10 lorsqu'ils sont détectés à un stade précoce. La création publicitaire rappelle, dans sa signature, que le dépistage peut sauver la vie : « **Le cancer colorectal, le dépister à temps peut vous sauver la vie** ».



Jusque fin mars, l'Institut animera également ses réseaux sociaux en rappelant la nécessaire mobilisation autour de cet enjeu de santé publique.

Parallèlement, un **dispositif d'informations à destination des médecins généralistes** est mis en place. Des messages leur seront adressés sur les principaux logiciels d'aide à la prescription et également par emailing. **La mobilisation des professionnels de santé est essentielle** ; c'est à l'occasion d'une consultation qu'ils s'assurent que leur patient est bien éligible au dépistage organisé et le cas échéant leur remettent le test après avoir expliqué son utilisation. Il est donc important d'avoir le réflexe d'aborder en consultation l'importance de ce dépistage préconisé tous les 2 ans.

Chiffres clés du cancer colorectal



Pour aller plus loin :

Accédez à la [rubrique dédiée](#) au dépistage du cancer colorectal

Téléchargez la fiche d'aide à la pratique : [Dépistage par test immunologique et autres modalités](#)

Accédez aux [chiffres d'évaluation](#) sur le programme national de dépistage du cancer colorectal

Visionnez le [mode d'emploi vidéo](#) du test de dépistage

Téléchargez [l'infographie](#) sur le dépistage du cancer colorectal

Contacts presse :

Institut national du cancer :

Agence PRPA : Danielle Maloubier – 01 77 35 60 93 - danielle.maloubier@prpa.fr

Lydia Dautet – 01 41 10 14 44 – presseinca@institutcancer.fr

Santé publique France :

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - presse@santepubliquefrance.fr

Matthieu Humez: 01 41 79 69 61 – Cynthia Bessarion: 01 71 80 15 66